

Procédure de qualification

ASE 2025



Kanton Bern
Canton de Berne

Direction de l'instruction publique
et de la culture du canton de Berne

Office des écoles moyennes et de
la
formation professionnelle (OMP)



La procédure de qualification 2025

Travail pratique prescrit
Pondération 40%; Note éliminatoire
(=doit être suffisant pour réussir la PQual)
Durée : 4h
Lieu : dans l'entreprise

Mission pratique 1
15 minutes
Explication du contexte institutionnel et des missions pratiques

Missions pratiques 2, 3 et 4
De 30 à max. 105 minutes chacune, au total 2h45min.
Missions prédéfinies, en présence des personnes accompagnées

Préparation à l'entretien professionnel
30 minutes
Réflexion sur les missions pratiques accomplies selon les consignes (candidat-e)

Entretien professionnel
30 minutes

- 10 minutes présentation de la réflexion (candidat-e)
- Env. 5 minutes questions des expert-e-s sur la réflexion
- Env. 15 minutes: questions d'ordre professionnel des expert-e-s sur l'exécution des missions pratiques

Connaissances professionnelles
Pondération 20%
Durée : 3h
Lieu : dans l'école professionnelle

Examen écrit
120 minutes
Compétences opérationnelles du plan de formation (général) :

- Mise en œuvre de compétences transversales
- Accompagnement au quotidien
- Encouragement de l'autonomie et de la participation
- Travail au sein d'une organisation et en équipe

Examen écrit
60 minutes
Compétences opérationnelles du plan de formation (spécifiques à l'orientation) :

- Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques
- Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie

Culture générale
Pondération 20%

Note d'expérience
Pondération 20%
Note de l'enseignement connaissances professic

En cas d'échec, le candidat a le droit de consulter les examens et de les repasser en 2026.

Résultat final

La réponse de réussite ou d'échec vous sera officiellement envoyée par courrier postal.

www.osp-jb.ch

Attention les résultats sur internet ne sont pas ***officiels!!!***

Les résultats d'examen seront publiés sur le site internet dès que les différents intervenants dans la procédure de qualification ASE auront transmis les notes à l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (OMP).

jusqu'au 1 février
2025

Remise dates
TPP par
courrier postale

21 jours avant le
TPP, remise du
dossier de
présentation

remise par email
ase.be@bluewin.ch

03 juin 2025

Examens écrits

Du 7 avril 2025 au
6 juin 2025

Période TPP

Dates à retenir

Contact cheffe experte:

**cpex.ase@pq-be.ch (de
préférence)**

**078 685 97 89 en cas
d'urgence**

Travail Pratique Prescrit (TPP)

Préparation au TPP

- Lire attentivement le Dossier Travail Pratique Prescrit (TPP) destiné aux candidat-es.
- Envoyer le formulaire propositions dates TPP à la cheffe experte par courrier postale jusqu'au 1 février 2025.
- Compléter et envoyer le dossier de présentation TPP selon le domaine spécifique et l'envoyer à la cheffe experte **21 jours** avant la date du TPP.



ASSISTANT-SOCIO ÉDUCATIF / ASSISTANTE-SOCIO ÉDUCATIVE

TRAVAIL PRATIQUE PRESCRIT 2025

Le/la candidat-e remplit le tableau ci-dessous. Il/elle propose deux dates pour le travail pratique prescrit TPP, **entre le 7 avril 2025 et le 6 juin 2025**. Si les dates/heures proposées ne pouvaient être acceptées, l'experte en chef prendra contact avec le/la candidat-e.

Nom/Prénom candidat-e	
Email candidat-e	
No tél candidat-e	
Nom et adresse de l'institution où se déroulera le TPP	
Date 1 et début mission 1	
Date 2 et début mission 1	
Besoin d'experts-es bilingues (entourez votre choix)	oui non

Signatures (obligatoires) :

Lieu et date :

Candidat-e :

Entreprise formatrice :

PQual CFC Assistant-e socio-éducatif-ive – 2025
Dossier Travail Pratique Prescrit (TPP)
destiné aux candidat-es

Table des matières

Mission pratique 1 « Introduction des expert-es à l'examen »	2
Missions pratiques 2 – 3 – 4	4
Mission pratique « Situation du quotidien »	6
Mission pratique « Consolider ou maintenir une compétence »	8
Mission pratique « Favoriser l'auto-efficacité »	10
Entretien professionnel : structure, préparation, critères d'évaluation, questions	13

Programme TPP par domaine pour la cheffe experte:

Programme du TPP – Orientation « Enfants »¹

Ce document est envoyé complété par le/la candidat-e à ase.be@bluewin.ch au plus tard 21 jours avant la date du TPP. Il sert à la préparation des expertes et des experts aux examens. L'organisation cantonale d'examen évalue ce programme et le valide².

Nom-prénom du/de la candidat-e + courriel et natel	
Lieu d'examen <i>préciser le lieu de rendez-vous avec les experts</i>	
Date (j.j.m.a) et heure du début de l'examen	
Adresse postale complète du lieu d'examen	
Courriel et téléphone du lieu d'examen	

L'employeur/formateur-trice doit rendre le déroulement du TPP possible. Le candidat et l'employeur/formateur-trice attestent que les missions pratiques présentées ci-après sont adaptées au quotidien de l'institution³.

Lieu et date:

Signature de l'employeur/formateur-trice

Signature du/de la candidat-e

¹ OrFo CFC ASE du 21 août 2020, art. 1 sqq.

² Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification pour Assistante socio-éducative CFC / Assistant socio-éducatif CFC du 16.02.2023, p. 10

³ Idem, p. 5

Missions pratiques 2-3-4

- Pas nécessairement dans l'ordre
- Durée minimum par mission 30 mn à maximum 1h45
- Temps total 2h45 pour les missions 2-3-4
- 1 objectif évaluateur à choix par mission (et différent pour chaque mission) selon la documentation de Savoir Social

Le formateur:

Le formateur ne peut en aucun cas influencer, par son intervention, le travail du candidat durant le TPP, même s'il est en activité dans l'institution le jour de l'examen.

Vous êtes le lien entre l'équipe et l'apprenti pour transmettre les informations nécessaires afin d'assurer de bonnes conditions d'examen pratique.

Vous accompagnez votre apprenti dans la préparation aux examens (recommandation de simuler un TPP).

Vous veillez à ce qu'il y ait une salle à disposition des experts ainsi qu'une salle pour votre apprenti afin qu'il puisse se préparer à l'entretien professionnelle sans être dérangé.

29 janvier 2025 cours OrTra, Loveresse



Pour le
jour-
même de
votre TPP

Phases du TPP

Phase	Durée
Accueil (<i>ne compte pas dans les 4 heures</i>)	Env. 10-15 Minutes
Mise en œuvre des missions pratiques (point d'appréciation 1) - Mission pratique 1 - Mission pratique 2-4	<u>3 heures</u> 15 Minutes 2 heures et 45 Minutes
Préparation à l'entretien professionnel (tâche de réflexion)	30 Minutes
Entretien professionnel (point d'appréciation 2) - Réflexion du/de la candidat-e - Questions des expert-e-s aux examens	<u>30 Minutes</u> 10 Minutes 20 Minutes

Les experts:

- Les experts suivent le candidat durant le temps prévu sans intervenir d'aucune manière; les seules exceptions concernent des questions de sécurité et/ou de respect de l'intimité des personnes accompagnées.
- En cas de danger de vie, les experts peuvent interrompre l'examen pratique immédiatement.
- Les experts doivent rester ensemble même lors de trajet en véhicule. C'est au candidat de prévoir le transport pour les experts.
- Les experts ne donnent aucun retour sur leur évaluation de l'examen.

Missions pratiques

1^{ère} mission

Présentation du déroulement des missions 2 – 3 – 4, en 15 minutes.

La préparation, y compris le choix des moyens de présentation, relève de la responsabilité personnelle des candidat-e-s.

Pour chaque mission vous présentez les activités planifiées en expliquant:

- *Ce qui est prévu et le raisonnement professionnel derrière ce choix*
- *les éventuels changements dans la planification initiale*
- *quelles personnes accompagnées y participent et pour quelle raison*
- *Les raisons ayant motivé le choix du nombre de personnes accompagnées y participant*
- *Qui de l'équipe est présent ainsi que son rôle dans la situation activité*
- *A quoi portez-vous attention dans l'activité*
- *Quelle prescription et principes directeur de l'institution sont pertinents lors de vos activités*
- *les raisons de l'objectif à choix*



Missions pratiques 2-3-4

Spécifique à la variante

- 2^{ème} mission : Situation du quotidien
- 3^{ème} mission : Consolider ou maintenir une compétence
- 4^{ème} mission : Favoriser l'auto-efficacité

Chaque mission comporte 6 objectifs évaluateurs dont un objectif évaluateur à choix (voir documentation de Savoir Social):

3 objectifs évaluateurs transversaux (évaluer une seule fois sur l'ensemble des missions 2-3-4)

2 objectifs évaluateurs prescrits

1 objectifs évaluateurs à choix (parmi 3 proposés et ne peut pas être identique aux 3 missions)

Au total les missions pratiques 2-3-4 doivent durer 2h45, sans pause. Une mission doit durer au maximum 30 minutes mais ne peut pas dépasser 105 minutes (1h45).

**Fin des 2h45
d'observation**

et

**début des 30 minutes de
préparation**

Entretien professionnel

Durant cet entretien les experts évaluent votre capacité à la réflexion à analyser les situations et actions et à vous présenter de manière compétente.

Durée de l'entretien professionnelle est de 30 minutes

- La réflexion par le candidat (**10 minutes**)
- Questions posées par les experts (**20 minutes**)

Réflexion par le candidat (10 minutes):

La situation choisie par le candidat doit être courte (1 minute) et vécue au cours d'une des missions 2, 3 ou 4. La situation doit contenir une interaction avec une ou plusieurs personnes accompagnées.

L'analyse contient:

– Déroulement: 3 minutes

- Comment la situation s'est-elle déroulée ? Qu'aviez-vous prévu pour ce moment ? Avez-vous dû faire des adaptations ? Si oui, lesquelles ?

– Rôle professionnel: 3 minutes

- Dans la situation choisie, quelles décisions avez-vous prises ? Comment justifiez-vous vos actions ?

– Solutions alternatives: 3 minutes

- Comment auriez-vous pu faire autrement ? Sur quoi vous basez-vous pour affirmer cela ?

Questions posées par les experts (**20 minutes**) :

Dans un premier temps, 3 questions (libres) portent sur la réflexion menée par le candidat (max. 5 minutes).

Dans un deuxième temps, 3 questions portant sur les missions pratiques. Les questions proviennent du catalogue de questions mis à disposition des candidats.

Fin du TPP



Note du TPP

La note finale du TPP est calculée de la manière suivante :

- Missions pratiques (point d'appréciation 1) : la somme des points obtenus pour les quatre missions pratiques correspond à 70% de la note finale.
- Entretien professionnel (point d'appréciation 2) : la somme des points correspond à 30% de la note finale.

Exemple: $(4,5 \times 0,7) + (4 \times 0,3) = 4,35$ qui est arrondie à 4,4

Examen des connaissances professionnelles

Examen des connaissances professionnels

- Point d'appréciation n°1 global 120mn
 - Domaine de compétence :
 - A = 30% = 36mn = 30pts
 - B = 30% = 36mn = 30pts
 - C = 20% = 24mn = 20pts
 - D = 20% = 24mn = 20 pts

- Point d'appréciation n°2 spécifique 60mn
 - Domaine de compétence :
 - E = 50% = 30mn = 25pts
 - F = 50% = 30mn = 25pts

Procédure de qualification

Épreuve de connaissances professionnelles

Directives particulières

- Le candidat se présentera sans matériel de travail ni sac à disposition.
- Le candidat avec un droit d'allègement accordé par l'OMP sera dans une salle séparée de l'ensemble des candidats afin de répondre aux mieux à ses besoins.
- Tout retard ou absence sans justificatif officiel peut entraîner la note de 1 pour les points d'appréciation en cours.
- Aucun appareil électronique ou de communication ne sera toléré dans la salle.
- Toute fraude ou tentative de fraude sera sanctionnée par la note 1 (pour les points d'appréciation en cours).
- La nourriture n'est pas tolérée durant cette épreuve

Procédure de qualification

Épreuve de connaissances professionnelles

Examen écrit des connaissances professionnelles

Voir document «Indications pour les candidats pour répondre aux questions des connaissances professionnelles» sur le site de Savoir Social

Être attentif à :

- Bien lire l'entier des questions
- Donner exactement le nombre de réponses demandées
- Bien relire l'entier de l'épreuve
- Faire attention à l'orthographe et à l'écriture
- Annonce des candidats avec allègement à l'OMP lors de l'inscription à l'examen.

Assistant-e socio-éducatif-ive

Indications pour les candidat-e-s pour répondre aux questions d'examen de connaissances professionnelles (CP)

Ces informations figurent sur la première page de l'examen CP. Elles sont considérées comme des indications sur la **forme** attendue des réponses à donner à l'examen. Les exemples sont volontairement simplifiés.

Questions de connaissances : restitution de ce qui a été appris.

p.ex :

- **Citer** : réponse aussi brève que possible, si possible en un mot.

Exemple : citez vos trois friandises préférées :

Réponse :

- o Chocolat
- o Marsepain
- o Biscuits

Valeur : 0,5 point par réponse correcte

- **Cocher** : indiquer la réponse par une croix.

Valeur : 0,5 point par réponse correcte.

- **Décrire** : réponse en une ou plusieurs phrases.

Exemple : décrivez le chocolat selon deux caractéristiques distinctes :

Réponse :

- o Le chocolat est un aliment brun, qui a un goût sucré.

Valeur : 1 point par réponse correcte.

Questions de compréhension : Interprétation de l'information en fonction de ce qui a été appris

p.ex :

- **Expliquer** : réponse en une ou plusieurs phrases.

Exemple : Bien que le chocolat soit très apprécié, il ne faut pas trop en manger. Expliquez une raison pour laquelle il ne faut pas manger trop de chocolat.

Réponse :

- o Le chocolat contient beaucoup de sucre. Le sucre en grande quantité n'est pas bon pour la santé.

Valeur : 1 point par réponse correcte.

Questions d'application : Transfère des informations apprises sur différents cas de figure.

p.ex :

- **Formuler/justifier** : réponse en une ou plusieurs phrases, avec une éventuelle application de connaissances théoriques ou de lien avec un contexte.

Exemple : formulez un exemple dans lequel la consommation de chocolat peut être bénéfique :

Réponse :

- o Le chocolat est connu pour ses vertus antidépresseur et sa consommation peut donc être bénéfique lorsqu'on se sent abattu.

Valeur : 2 points par réponse correcte.

Questions d'analyse : Subdivision des cas de figure en éléments isolés, découvrir les relations existantes entre les différents éléments et distinction les caractéristiques structurelles.

p.ex :

- **Présenter/analyser** : réponse en plusieurs phrases, avec une éventuelle application de connaissances théoriques ou de lien avec un contexte.

Exemple : Évelyne a préparé un cacao. Pour cela, elle a versé du lait froid dans une tasse et a ajouté la poudre de cacao. Elle a ensuite remué le mélange avec une cuillère. Le cacao qu'Évelyne a préparé contient des grumeaux. Analysez dans la situation, ce qui a pu amener à la formation de grumeaux.

Réponse :

- o Évelyne a ajouté la poudre de cacao après avoir versé le lait dans la tasse. Le cacao ne s'est donc pas bien mélangé au liquide parce qu'il flottait à la surface. De plus, Évelyne semble avoir utilisé du lait froid. Selon Mme Ovo Maltine, le cacao se mélange moins facilement au lait froid parce que le sucre cristallisé fond seulement à partir d'une certaine température.

Valeur : 3 points par réponse correcte.

Sources et ressources :

Procédure de qualification

- [Procédure de qualification ASE | SAVOIRSOCIAL](#)
- [ortra-be.ch](#)

Questions - discussions

